

# JOURNAL DE ROUBAIX

## POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

### ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

## BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Ce journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

ABONNEMENT :	Pour Roubaix, trois mois, 7 francs, 50
	six mois, 14
	un an, 25

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant, bureau du Journal, rue du Vieil-Abrevoir, 25 (coin de la rue Nain).

Les abonnements, annonces et réclames sont payables d'avance.

Toutes les communications relatives au Journal doivent être déposées avant midi le jour de la publication.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez MM. LAFFITE-BULLIER et C<sup>ie</sup>, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la publication des annonces de MM. HAVAS LAFFITE BULLIER et C<sup>ie</sup> pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ROUBAIX, 18 JUILLET 1868.

### Bulletin politique.

Le Corps législatif s'est occupé du budget de l'Algérie et, à cette occasion, d'un amendement présenté par l'opposition et demandant pour la colonie l'institution de conseils généraux électifs, la faculté de nommer des députés et la liberté de la presse. M. Jules Favre a soutenu l'amendement. Il a été rejeté par 185 voix contre 22, après deux discours l'un de M. le baron Jérôme David, l'autre de M. le ministre d'Etat.

Le Corps législatif a abordé hier la discussion du budget de la marine. M. Bethmont a pris la parole pour discuter divers crédits.

On croit que la session serait close samedi prochain 25 juillet.

Il paraît que le gouvernement belge s'est empressé de démentir, auprès des cabinets des grandes puissances, la nouvelle d'une union douanière qui serait le sujet de négociations entre les cabinets de Paris, de Bruxelles et de La Haye.

#### On lit dans la Patrie :

« Plusieurs journaux parlent d'une circulaire adressée par le ministre des affaires étrangères à nos agents diplomatiques sur la situation politique. Nous ne croyons pas que cette circulaire existe, ni même qu'elle ait été projetée. »

#### On lit dans l'International :

« Malgré les assurances pacifiques données ces jours derniers par MM. Magne, Rouher et le maréchal Niel devant le Corps législatif, les informations qui nous parviennent d'Allemagne n'ajoutent pas une grande confiance à ces déclarations. A Berlin, à Munich, à Stuttgart et à Vienne, on s'attend à des complications politiques inévitables, qui amèneront, nous assure-t-on, un congrès européen où une collision formidable. »

On mande de Madrid par le télégraphe, que le duc et la duchesse de Montpensier ont quitté hier dans l'après-midi, la baie de Cadix, sur la frégate la *Ville de Madrid*. On ignore la direction qu'ils ont dû prendre.

Répandant à des bruits assez exagérés sur les dépenses faites dans l'Inde, en raison de l'expédition d'Abyssinie, le *Globe* déclare que les frais de l'expédition ne dépasseront guère six millions de liv. stg. Encore, ajoute la feuille anglaise, cette estimation renferme-t-elle deux millions de solde supplémentaire pour six mois.

Voici, ramené à ses justes proportions, le récit de troubles de Trieste : le conseil municipal de la ville avait été convoqué en session extraordinaire, le 10 juillet, pour discuter deux motions dont voici la plus importante : « Le conseil proteste contre l'allocution pontificale du 22 juin 1868, comme attentatoire aux droits politiques et civils des citoyens et de l'Etat, à la liberté des opinions et des consciences, au progrès de la civilisation, au maintien de la concorde au sein des familles. » Le conseil ne se trouva pas en nombre pour délibérer. Alors une grande agitation se manifesta dans les galeries qui regorgeaient de curieux. On procéda bientôt à l'appel nominal. Chaque nom d'absent fut accueilli par des sifflets, des cris, des hurlements. La foule se dispersa ensuite dans les rues voisines et alla pousser des clameurs séditieuses devant le palais de la lieutenance. Le poste prit les armes, et

le calme se rétablit. Seulement, s'il faut en croire les renseignements transmis par la *Nouvelle presse libre*, un nouvel attroupement aurait eu lieu dans la nuit de lundi, et cette fois il aurait abouti à une rencontre sanglante.

J. REBOUX.

#### Nous lisons dans l'Union :

En repoussant les candidatures officielles, nous répondons si bien aux vœux et aux intérêts des catholiques conservateurs et indépendants, que voici l'un des hommes les plus dévoués au Saint-Siège, le courageux M. Em. Keller, qui déclare, lui autrefois agréé par le gouvernement, qu'il lui paraît impossible en conscience qu'un catholique vraiment digne de ce nom accepte un tel patronage. A plus forte raison les électeurs ne doivent-ils pas porter leurs voix sur un candidat frappé de cette marque.

L'opinion de M. Keller est émise dans une lettre par lui adressée à l'*Univers*. Elle est ainsi exprimée :

« Dès le commencement de 1859, les choses ayant changé de face, deux de mes collègues et moi nous avions l'honneur d'adresser à l'empereur une lettre dans laquelle nous croyions nous faire les interprètes des angoisses des catholiques, et où nous déclarions que si leurs appréhensions se confirmaient, ils se sépareraient du gouvernement. Permettez-moi de vous le rappeler, monsieur le rédacteur, ce fut à l'occasion de la suppression du journal l'*Univers* que notre lettre fut publiée, en ajoutant que notre incertitude avait cessé. »

« Depuis cette époque la politique du gouvernement ne s'est point assez sensiblement modifiée pour me redonner la confiance que j'ai perdue. Je n'ai pu oublier ni Chambery, ni Castelfidardo, ni la suppression de l'*Univers* deux jours après la publication de la bulle d'excommunication contre les auteurs, complices ou approbateurs des annexions. Comme Français et comme catholique, titres, à mes yeux, inséparables, j'ai vu avec douleur se dérouler les conséquences de ce nouveau système. »

« Je ne puis m'empêcher d'y rattacher en dehors de l'Italie, où le mal est son cours, l'extermination de la Pologne, la ruine politique et morale de l'Autriche, notre alliée naturelle, pendant qu'un de ses archiducs dissipait nos ressources et les biens de l'Eglise au Mexique ; le triomphe de la Prusse nous obligeant, en pleine paix, à organiser la levée en masse et l'armement universel ; enfin, l'état fâcheux de nos finances et de notre industrie, la direction donnée à l'enseignement supérieur, et la difficulté d'arriver, par une franche liberté, au couronnement de l'édifice. »

« Aussi, n'est-ce point à un calcul personnel, mais à la voix de ma conscience que j'obéis, en affirmant que je ne pourrais en ce moment reprendre une candidature officielle. »

« L'accepter, ce serait approuver, non pas en détail sans doute, mais d'une façon générale, la marche suivie depuis cinq ans, marche que je crois fatale à la France, à l'Eglise et au gouvernement lui-même. Dans cette situation, qui ne peut se comparer avec celle de 1858, je ne me croirais plus en droit de venir, au lendemain des élections, attaquer les principaux actes du pouvoir qui m'aurait soutenu. C'est pourquoi je tiens à conserver à son égard ma pleine indépendance. »

« Il est des hommes que j'estime, que j'honore sincèrement, et qui paraissent juger les choses à un point de vue différent. Vous êtes de ce nombre, monsieur, et, pour eux comme pour vous, j'aime à me dire qu'un jour viendra où les événements nous réuniront pour la défense des intérêts qui nous sont chers. — Keller. »

Quoi de plus frappant que ces raisons et cet exemple ? Voilà un orateur d'une rare distinction, un catholique d'une admirable énergie, que nous avons pu voir avec quelque peine accepter la tutelle administrative, et qui en arrive, sous les inspirations de sa foi et sous la jectée de son dévouement à l'Eglise, non-seulement

à se délivrer de cette tutelle, mais à la repousser et à la considérer comme un péril pour son indépendance.

« Une candidature officielle, en effet, serait, pour les élections prochaines, l'acceptation et l'approbation de « la marche suivie » par le gouvernement, « marche fatale à la France et à l'Eglise ». Elle comporterait une abdication de toute liberté pour l'avenir. Rien de plus net et de plus vrai. »

Est-ce à dire, pour cela, que les électeurs catholiques et indépendants ont à se jeter aux bras des révolutionnaires et à contracter des alliances dont ils auraient à rougir et dont ils seraient infailliblement les dupes ?

L'*Union* ne saurait supposer que telle serait la conséquence de la lettre de M. Keller. En aucune façon.

C'est ici, au contraire, que revient la seconde partie de la formule, qui nous semble résumer la conduite à tenir :

« Ni candidats officiels ;  
« Ni candidats révolutionnaires.  
« Nos ennemis ne s'y trompent pas ; ils voient bien que dans ces termes la question est posée sur son vrai terrain ; que la situation ainsi faite est simple autant qu'elle est loyale. »

Ajoutons que les électeurs catholiques conservateurs et indépendants auront, grâce à Dieu, à procéder autrement que par exclusion. Ils trouveront, et ils trouveront aisément partout des candidats qui refusent l'attache officielle et qui repoussent la connivence révolutionnaire ; des candidats indépendants comme eux et aussi jaloux de se soustraire à la complication pour le pouvoir qu'à la complication avec le radicalisme ; des candidats conservateurs comme eux, aussi résolus à combattre le gallicanisme de M. Baroche, les tendances italiennes de M. de Mousnier, les envahissements universalitaires de M. Duruy, que les théories de « divorce brutal de M. A. Guéroult, que la tyrannie libre-penseuse de M. Sainte-Beuve, ou l'anarchie solitaire de la grande et de la petite presse au service de la Démagogie.

C'est à eux, électeurs, de rechercher et de mettre en avant des candidatures qui représentent véritablement les intérêts sacrés qu'ils veulent défendre.

Ils n'y manqueront pas.

Henri de Riancey.

### CORRESPONDANCE PARISIENNE

Monsieur le directeur du Journal de Roubaix,

Paris, 17 juillet.

L'opinion paraît prévaloir parmi nos députés que la Chambre ne sera pas dissoute après cette session, et que, si ce n'est dans le cas d'une guerre, elle ne sera plus convoquée. La session aura dure à peu près huit mois et demi et est plus longue que toutes les précédentes : elle ne léguera à celle qui doit la suivre que deux ou trois questions d'intérêt général ; il n'y a pas, pour le moment, de grandes questions originiques à soumettre à la future sanction des Chambres ; par conséquent, il n'y aurait pas lieu à les convoquer avant l'époque ordinaire, c'est à dire le mois de janvier ou de février, et, comme les pouvoirs des députés expirent au mois de mai, la session se trouverait écourtée.

Le gouvernement n'a pas en ce moment de raison pour prendre une résolution irrévocable ; il attendra les événements ; mais dans l'incertitude même de ses futures décisions, il ne néglige pas de souder et de préparer le terrain électoral ; c'est ce qui explique comment certains députés ont récemment accompagné les préfets dans les tournées de révision et pourquoi bon nombre de préfets sont venus à Paris conférer avec le ministre de l'intérieur.

Dans la séance de mercredi, l'opposition a pressé quelque peu le gouvernement et la commission pour obtenir des renseignements précis au sujet du contrat entre la ville de Paris et le Crédit foncier ; mais sans succès. Il est bien possible que le projet de loi vienne à l'ordre du jour l'avant-veille de la clôture de la session. On pense en tous cas que les députés se sépareront avant la fin du mois.

Mercredi le budget du ministère de la guerre a été soumis à l'examen législatif

et la discussion sur l'Algérie a été ouverte par un discours de M. Lamminois ; elle s'est continuée hier, et le régime militaire auquel on attribue tous les maux de notre colonie a été vivement attaqué et délégué. L'évêque d'Alger, Mgr Lavergne, assistait à la séance.

Point de dépêches étrangères, si ce n'est celle qui concerne les balles explosibles : la Russie demanderait qu'un protocole fut signé à ce sujet par les représentants diplomatiques des puissances. Cela tombe dans la puérilité.

On dit aussi qu'un aide de camp de l'empereur de Russie doit se rendre à Fontainebleau. On ignore naturellement le but de ce voyage.

Le rédacteur en chef gérant du *Réveil*, M. Delescluze, vient, pour un article du 1<sup>er</sup> numéro, d'être condamné à trois mois de prison et 5000 fr. d'amende. Le tribunal n'a pas ordonné l'exécution provisoire.

Un autre journal, *Le National*, doit paraître à la fin du mois ; on ne dit pas par qui il est fondé : ce ne sera pas une résurrection de l'ancien *National*. Bon nombre de ses meilleurs écrivains sont morts, quelques-uns sont des amis zélés du gouvernement. Il y en a peut-être encore 3 ou 4 qui ont conservé leur indépendance.

Voici une idée nouvelle : il est question d'organiser un dîner mensuel des publicistes qui ont été, à raison de leurs écrits, condamnés par nos tribunaux ; cela s'appellerait le *Banquet des repris de justice*. On y verrait, dit-on, figurer des personnalités de diverses catégories, appartenant à l'Institut, au Corps législatif, et surtout au journalisme.

Il ne se passe plus guère de semaine sans que l'on apprenne le suicide de quelque joueur ou de quelque spéculateur qui se tue, soit pour ne pas payer ses différences, soit pour échapper à la ruine et à la misère. Aujourd'hui encore on me cite les noms de deux personnes, l'une appartenant au monde aristocratique, l'autre au monde financier, qui se sont tués pour échapper aux conséquences de grosses pertes de jeu.

Le procès qui se déroule devant la cour d'assises de la Seine a vivement surexcité l'intérêt public. Ce triple crime d'une domestique n'est pas sans éveiller les craintes de certaines personnes à l'esprit faible qui paraissent croire que ces faits extraordinaires se reproduisent souvent. Malgré la chaleur accablante, la salle des assises est comble et plusieurs dames suivent les débats depuis le premier jour.

CH. CAROT.

### CHRONIQUE DU JOUR.

Le bilan de cette semaine, comparé à celui de la semaine dernière, présente les variations suivantes sur les différents chapitres :

L'encaisse est à peu près stationnaire à 1,203 millions. Les comptes particuliers ont diminué de 24 millions et demi à 367 millions.

Quant au portefeuille, il accuse une diminution de 17 millions à 418 millions.

La circulation des billets a augmenté au contraire de 11 millions et demi environ à 1,271 millions et demi.

Le compte courant du trésor est descendu de 74 millions à 72.

Le chiffre des avances reste invariable.

#### Nous lisons dans le courrier du Siècle :

« M. Viennet, grand-maître de la maçonnerie écossaise, a été porté à l'église. Par quel mécanisme ingénieux s'est-il trouvé un prêtre pour bénir celui qui a dû quitter ce monde muni d'une excommunication majeure ? Le curé de la Madeleine a-t-il le droit de défaire ce que le Pape avait fait ? »

Si le *Siècle* eût tenu à éclairer sa conscience sur ce point, dit l'*Union*, il se serait livré à quelques informations qui l'auraient satisfait. Il aurait appris ce que du reste tout le monde sait, à savoir que, quelques jours avant sa mort, M. Viennet a demandé M. le curé de sa paroisse, qu'il s'est confessé, qu'il a fait abjuration publique de toutes ses erreurs et a déclaré vouloir mourir dans le sein de l'Eglise catholique apostolique et romaine.

L'illustre vieillard s'est mis en règle avec sa conscience et avec Dieu ; que le *Siècle* se rassure. M. le curé de Val-Saint-Germain et M. le curé de la Madeleine, le sont aussi avec le Pape et les saints canons du Concile de Trente.

Les cinq cents francs maçons qui assistaient au convoi de leur grand maître, croyaient probablement, comme l'*Opinion nationale*, enterrer un libre-penseur, un solidaire ; ils doivent à cette heure être desobusés. Toutefois, nous leur devons cette justice, que tous, ou presque tous, par respect sans doute pour les prescriptions de l'Eglise, n'ont pas pénétré dans le temple. Ils sont restés à la porte.

On s'entretient, dans les cercles politiques, de l'arrivée probable à Paris, du général russe Morder, qui serait envoyé en mission spéciale par l'empereur Alexandre. On suppose qu'il s'agirait d'une invitation adressée à l'empereur Napoléon pour une prochaine entrevue.

Le mouvement électoral se manifeste, dès à présent, sur tous les points de l'Empire. On mande de Nîmes que M. Tuslon, ancien commissaire du département du Gard, ancien premier président, ancien député de la gauche, se présentera comme candidat de l'opposition démocratique, concurrentement avec M. de Larcy, cardinal catholique libéral, dans la 3<sup>e</sup> circonscription du Gard.

Nous apprenons que le numéro de la *Civiltà Cattolica* dans lequel se trouve le quatrième et dernier article sur le *Cas de Conscience*, a été retenu à la poste. Nous espérons, avec l'*Univers*, que cette interdiction sera prochainement levée.

#### On lit dans la Correspondance générale de Paris :

« M. Mioi, ancien représentant du peuple, bien connu dans le monde politique pour l'ardeur de ses opinions et son énergie à les manifester, est actuellement à Bruxelles, où il dirige un journal satirique, la *Cigale*. La *Cigale* est poursuivie par le parquet belge du chef de provocation à l'assassinat des souverains étrangers, pour avoir reproduit un manifeste sous forme de *Bulletin de la commune révolutionnaire de Paris*, se terminant par un appel aux armes. Ce manifeste avait été lu dans un meeting tenu à Londres, le 29 juin dernier, par M. Felix Pyat, pour célébrer l'anniversaire des journées de juin 1848. »

#### On lit dans la Patrie :

« On assure que M. Olivier a traduit lui-même italien son dernier discours sur le concile, et qu'il en a adressé des exemplaires à tout le haut clergé italien, aux principaux personnages politiques de la cour de Rome, et même au Saint-Père. L'exemplaire adressé à Pie IX porterait cette dédicace :  
« Patri optimo filius humilissimus. »

Quelques emprunts aux échos parlementaires du Journal de Paris :

C'est maintenant une habitude prise : la majorité réclame la clôture aussitôt que M. Rouher a parlé. M. Rouher, plus avisé à lui tout seul que les deux cents députés qui l'applaudissent, devrait bien leur faire entendre qu'un bravo n'est pas un argument, et qu'une clôture n'est pas une preuve. Trop de zèle, messieurs, trop de zèle ! M. Rouher, qui a fait dans sa vie beaucoup de mauvais discours, n'en a guère prononcé de plus ennuyeux que celui d'hier sur l'Algérie. On sent, en le lisant, l'homme qui ne connaissait pas la question le matin, et qui s'est mis à l'étudier sur les notes des autres. C'est noyé de détails, prolix, diffus, sans aucun trait lumineux, sans aucune vue d'ensemble. Si l'Algérie n'a que ce baume à appliquer sur ses blessures... hélas !

Un magistrat dira peut-être que nous ne prouvons pas suffisamment cet humide ennui qui tombe goutte à goutte du discours de M. Rouher ; mais l'ennui ne se démontre pas, il se sent. Est-ce que la pluie se démontre ? Non, elle mouille.

La véhémence apologie des bureaux arabes, par M. le baron Jérôme David, est cent fois plus intéressante que l'interminable exposé de M. Rouher. Pourquoi aussi le ministre d'Etat s'est-il ingéré de parler